[illegible]

[illegible] MAGNE & CO. [illegible] DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] ABONNEMENT. [illegible] par an, pour la feuille, payables [illegible] dix piastres pour la feuille [illegible] pour la campagne et [illegible] payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'abonnement à postaire payé à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine, avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $80; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, steamboats et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient d'avance et trimestriellement.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des mariages et décès, les articles qui ont à appeler l'attention du public, & des ventes d'immeubles, biens-meubles, les articles signés par les rédacteurs, les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire à cause de leur abondance, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c. &c. qui seront portées en compte séparément aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui porteront pas la durée de leur insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'en soit payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THÉÂTRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public seront [illegible] chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, seront [illegible] ordinaire.

LA VÉRITÉ EST GRANDE ET PRÉVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans, ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, n'occupant [illegible] des conséquences, pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans, ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, n'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Dyscleurs rhumatismales, scrofula, érysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtes, le dos et l'épine, au dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps vérrures, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des États-Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des États Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans, qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle-Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. No. 96.

A LOUER.

A LOUER—Un magasin situé rue Toulouse entre les rues Royale et Chartres, s'adresser à
17 oct R. BRUGIER.

A LOUER pour le 1er novembre—Une maison rue St. Claude, entre les rues Ste. Anne & Dumaine. S'adresser à
17 oct R. BRUGIER,

A LOUER—Deux Chambres au premier, pour bureaux. S'adresser sur les lieux, No. 21, rue du Camp, au bureau de l'Assurance des Pompiers. 22 oct

A LOUER.—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, etc. des rues Conti et St-Louis. La possession en sera donnée immédiatement.

AUSSI—Une grande écurie et une remise, en bon ordre et la porte se trouve sur la rue Conti, derrière la Banque de l'État de la Louisiane. S'adresser au bureau de l'Abeille. 15 oct

A LOUER—Deux maisons en grand belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

A LOUER—Le magasin No. 130, rue des Magasins, joignant le bureau des soussignés. S'adresser à
ISAAC BRIDGE & Co,
10 oct 131, rue des Magasins.

A LOUER—Une belle maison en briques à trois étages, située sur la rue des Magasins, au dessus de la rue St. Joseph. Cette maison est point surpassée par les maisons de la ville. La possession en sera donnée le 1er novembre, s'adresser à
WALTON & KEMP, 1 oct

La MAISON en briques à trois étages avec cuisine en briques à trois étages, située rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts seconde maison du coin de la rue des Remparts. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,
1 oct 50, Canal

A LOUER—Le magasin en briques à trois étages, No. 30 rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
1er oct 140, rue Bourbon.

A LOUER.—Le rez-de-chaussée du No. 72, rue des Magasins, propre pour un bureau. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
1er oct 140, rue Bourbon.

A LOUER pour le 1er novembre prochain.
Un grand magasin de dépôt, à étages, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, au fond de la cour de la maison qui fait face à la Banque des Citoyens. Il y a un rail pour y entrer les marchandises. S'adresser à R. BRUGIER,
15 oct 9, St. Louis,

MAISON A LOUER—La maison neuve en briques, à deux étages, no — rue du Camp, un peu au-dessus de la rue Julie. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
15 oct COIT & Co, 26 Douane.

AVIS

Aux habitants de la Pointe-Coupée, de la Fausse-Rivière, Waterloo &c.

NOUVELLEMENT arrivé de France, ayant apporté avec lui, des médicamens et produits chimiques de première qualité, ainsi que les instrumens nécessaires à toutes les opérations chirurgicales, accouchemens &c., M. Dumaine, bachelier ès-lettres, bachelier-ès-sciences et docteur en médecine, a l'honneur de prévenir le public, qu'il a établi son domicile à la Pointe-Coupée, et que les personnes qui l'honoreront de leur confiance, peuvent compter sur son zèle, son assiduité et son désintéressement.

Il fera également des consultations verbales chez lui, et par écrit ou en personne pour les malades qui seront éloignés.

DUMAINE, docteur médecin.

SOTA—Il avertit également le public, qu'il a apporté avec lui une grande quantité de sangsues de première qualité, qu'il donne à 50 pour cent au-dessous des prix ordinaires. 28 août—5m

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle Orléans—No. 21, rue du Camp.
CAPITAL........$300,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilége d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes. E. L. TRACY, secrétaire. 26

DES propositions cachetées et séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 15 novembre 1839, pour le fournissement du bois de chauffage pour l'année commençant le 1er janvier 1840, pour l'armée des États-Unis, aux postes suivants, savoir:—Dans la ville de la Nouvelle-Orléans aux casernes des États-Unis, trois milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans; Fort Pyke; Fort Wood et Fort Jackson. Chaque corde devra mesurer 128 pieds cubes. Les propositions devront mentionner le prix par corde de bois, qu'ils fourniront aux postes ci-dessus mentionnés. De bonnes cautions devront être données pour la fidèle exécution des contrats.

Bureau du Quartier maître—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1839. J. CLARK, Quartier-Maître.
26 sept—jus. au 15 nov.

$5000 DE RECOMPENSE!

VU que l'on est forcément entré dans la branche de la banque du Tennessee, à Columbia, dans la nuit du 22 septembre et que l'on a volé un montant considérable de billets de cette banque ainsi que des billets d'autres banques et une petite quantité d'espèces, le bureau des directeurs désirant amener les auteurs de ce crime à la justice offrent une récompense de
$2,500

A la personne qui donnera des informations qui conduiront à l'arrestation et à la conviction des auteurs du vol, et une somme additionnelle de
$2,500

Sera donnée pour le recouvrement de l'argent volé.
10 oct—6t. EDWARD W. DALE, caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA N. O.
4 oct Octobre 1839.

LE Bureau des Directeurs de cette compagnie a aujourd'hui déclaré un dividende de quinze pour cent sur le fond capital payé, provenant des bénéfices des derniers six mois; 10 pour cent seront payés aux actionnaires ou à leurs représentants légaux après le 5 courant et 5 pour cent seront portés sur les actions. E. L. TRACEY,
3 oct Secrétaire.

SANGSUES—Reçu et à vendre, des Sangsues Hongroises, depuis 6 cents jusqu'à 20 cents la pièce, à l'entrepôt général rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.
L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais. 9 oct

SUCRE—150 boites sucre jaune et du blanc, en débarquement du brick Salvador, de Matanzas, à vendre par KOHN, DARON & Co.
14 oct 28, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. L. FERNET.

Lawrence & Legendre vs. leurs créanciers.

LUNDI le 18 novembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle-Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes, étant une partie de celles abandonnées par lesdits Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

1o. Le lot no. 1 faubourg Lafayette, dans l'îlet no. 5, ayant 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 20 pieds, 7 pouces et une ligne de face au chemin St. André, sur 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 2 et 115 pieds, 6 pouces et 1 ligne sur la ligne opposée, (le tout mesure anglaise.)

Le lot no. 2 dans le même îlet, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 115 pieds, 2 pouces et 4 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 3 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 1, (mesure anglaise.)

Le lot No. 3, dans le même îlet mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 112 pieds, 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 4, et 113 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 2, (mesure anglaise.)

Le lot No. 4, dans le même îlet mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. André, sur 110 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 5, et 112 pieds 4 lignes de profondeur sur la ligne du No 3, (mesure anglaise.)

Le lot No 5, formant l'encoignure des rues Adèle et Fulton et du chemin St. André dans le même îlet, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle, 109 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Fulton; 25 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face au chemin St. André et 110 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 4, (mesure anglaise.)

Le tout selon un plan tiré par L. J. Pilié le 15 de septembre 1835, annexé à un acte au bureau de W. Y. Lewis, Esq. en date du 23 mars 1832.

Conditions de la vente—6, 12, 18 & 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les actes de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

2o Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet formé par les rues Carrondelet, Union, Baronne et Gravier, faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 19. Le dit lot mesure 22 pieds de face à la rue Union, et 22 pieds de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 96 pieds, 3 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 18, et 97 pieds, 1 pouces et 2 lignes sur la ligne du No. 20, (mesure anglaise.)

Le tout selon un plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 24 décembre 1835, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente—$730 payables le 6/9 mai 1840; $700 le 6/9 mai 1841, pour le paiement de deux billets tirés par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant aux époques ci-dessus et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais de l'acquéreur.

3o. Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet formé par les rues Carondelet, Union, Baronne et Gravier, faubourg Ste. Marie, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 19, et 98 pieds 4 pouces et 7 lig sur l'autre ligne (mesure anglaise), selon un plan tiré par Louis Bringier, Esq. daté le 24 décembre 1835, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente—$730 payables le 6 au 9 mai 1840, et $700 le 6 au 9 mai 1841, pour le paiement de deux billets tirés par Lawrence & Legendre, et endossés par eux, échéant aux époques ci-dessus, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. notaire pub. aux frais de l'acquéreur.

4o. La moitié indivise de quatre lots de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, faubourg Lafayette, désignés par les Nos. 2, 3, 6 et 7 se joignant. Le No 2, mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Adèle, entre les rues Levée et Rousseau, sur une profondeur de 74 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant à Rose Marty et 71 pieds et 6 pouces sur la ligne du no. 3, et borné par derrière par le lot no. 1.

Le no. 3, mesure 29 pieds, 9 pouces de face à la rue Adèle, sur 74 pieds, 6 pouces et 6 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 74 pieds et 2 pouces sur la ligne du No. 6, borné par derrière par le lot No. 1.

Le lot no. 6, mesure 29 pieds, 9 pouces de face à la rue Adèle, sur une profondeur de 71 pieds, 2 pouces sur la ligne du no. 3, et 73 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 7, borné sur le derrière par le no. 5.

Le lot no. 7 mesure 73 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne du no. 6, et 73 pieds, 5 pouces sur la ligne qui le sépare d'autres propriétés et 35 pieds 3 pouces de face à la rue Adèle et borné par derrière par le lot no. 8, tel qu'il appert au plan tiré par Benjamin Buisson, en date du 18 mai 1835, déposé en l'étude de F. T. E. Dugee Lisardier juge de paroisse, ex-officio not. pub. paroisse Jefferson.

Conditions de la vente—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs.

5. Un lot de terre sur le derrière du faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, désigné par le no. 7, situé à l'encoignure des rues Jackson et Laurent, mesurant 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la première, et 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face sur la dernière.

Le lot no. 12, formant l'encoignure des rues Joséphine et Laurent, mesurant 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la première et 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face à la dernière.

Le lot no. 18, mesure 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 19, formant l'encoignure des rues Joséphine et Carroll, mesure 31 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes et demie de face à la rue Carroll. [Le tout mesure anglaise] selon un plan tiré par Surgi, en date du 3 janvier 1836, déposé en l'étude de L. T. Caire, Esq. not. pub.

Conditions de la vente—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les actes de vente pardevant F. Grima, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.

6o. Le mulâtre ROBERT âgé de 22 ans.

Conditions de la vente 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente pardevant F. Grima, Esq. not. pub. aux frais de l'acquéreur. 17 oct

Lawrence & Legendre vs. leurs créanciers.

PAR T. MOSSY & GARIDEL

MARDI le 19 novembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes, formant une partie de celles abandonnées par lesdits Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

Un terrain no. 1, au faubourg Saulet, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Joséphine, St. Thomas et Rebin, mesurant 27 pieds, 8½ pouces de face à la rue Joséphine, sur 150 pieds, 10 pouces de profondeur entre des lignes parallèles (le tout mesure anglaise.)

Un terrain no. 2 dans le même îlet, mesurant 27 pieds, 8 1-2 pouces de face à la rue Joséphine, sur 150 pieds, 10 pouces, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

Un terrain no. 3, dans le même îlet, mesurant 27 pieds, 8½ pouces face à la rue Joséphine, sur 150 pieds, 10 pouces, entre lignes parallèles; mesure anglaise.

Un terrain no. 4, dans le même îlet, ayant 25 pieds sur la rue St. Thomas, sur 203 pieds, 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, conformément au plan dressé par Ternière, daté du 20 mai 1836, et annexé à un acte déposé au bureau de W. Y. Lewis, notaire public.

Conditions de la vente—La somme nécessaire pour couvrir celle de $3,146 66c. 2/3, montant de deux billets tirés par Lawrence & Legendre, et endossés par A. Legendre, échus le 14, 17 juillet 1839, avec l'intérêt, payé, etc.

$3,526, 66 cents 2/3 pour faire le paiement d'un billet du 11—14 février 1840, tiré par Ed. Sewell et J. Bragdon, endossé par Walsh, qui doit échoir le 11 février 1840, et le restant à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé par Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un terrain situé sur les derrières du faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, no. 53, ayant 28 pieds face à la rue Jacob sur 138 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, comme il appert au plan dressé par Chs. Zimpel, le 30 avril 1835, et déposé au bureau de M. Chs. De Armas.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé par Félix Grima, not. aux frais des acquéreurs.

La moitié indivise de

Un terrain, avec toutes les bâtisses y construites, situé au faubourg Annonciation, désigné par le no. 12 dans l'îlet no. 33, formant l'encoignure sud des rues Constance et Richard, mesurant 60 pieds face à la première, et 120 pieds de profondeur, et face à la dernière, comme il appert au plan dudit faubourg déposé en l'office de L. T. Caire, notaire.

Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 21 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé par Félix Grima, not. pub. frais de l'acquéreur.

Un terrain sis à Lewisbourg, sur le bord du lac Pontchartrain, paroisse St. Tammany, désigné par le no. 16, mesurant 1 demi-arpent face à l'avenue du lac, sur 7 arpens 54 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté avoisinant le lot 15, et 7 arpens, 67 pieds 4 pouces sur le côté adjacent au no. 17, entre lignes parallèles, traversant l'avenue du Canal, sur laquelle il y a une façade de demi-arpent, comme il appert par le plan de ladite ville, dressé par Bourgeroi, le 17 mars 1834 et déposé en l'étude de W. Christy, not. pub.

Conditions de la vente. 6, 12, 18 et 24 mois pour billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5o. Le nègre BOB, âgé de vingt-cinq ans.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19o—30 en 30j

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les marchandises suivantes:—Chevilles en cuivre de 5/8, 3/4, 7/8 à 1 pouce; 10 barils colle forte; peinture verte; fer anglais assorti, clous; faux; fer de Suède, fer américain et un assortiment général d'ouvrages de ferronnerie qu'ils offrent à vente à des conditions faciles.

PRIESTLEY & BEIN,
17 oct 22, Vieille Levée.

POELES ET GRILLES—Les soussignés reçoivent par le navire Orient de Philadelphie et offrent en vente un grand assortiment de poêles de cuisine de différentes fabriques et grandeur, avec tout ce qui est nécessaire, tuyaux de poêles, grilles de différentes grandeurs pour les steamboats ou maisons privées. Aussi, ustensiles de cuisine de toute description, qu'ils vendront à des prix raisonnables.

17o PRIESTLEY & BEIN, 22 Nlle Levée

CHAINES, CABLES & ANCRES—Les soussignés reçoivent par le navire Ville de Paris, de New York, et offrent en vente Chaînes assorties de 3/8, 1/2 et 5/8, et au dessus; chaînes pour gouvernails; chaînes d'ancres et un assortiment général d'ancres.
PRIESTLEY & BEIN,
17 oct 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Rubicon du Havre, 100 douzaines chemises calico imprimé, à vendre par KENNEDY DUREL & Co.
17 oct 52, rue Toulouse.

SUCRE—70 boucauts sucre en magasin et à vendre par lots convenables aux acheteurs, par FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,
17 oct 25, rue St. Louis.

SUCRE—10 boucauts de beau sucre, à vendre par FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,
17 oct 25, rue St. Louis.

TRAITES sur New-York à 10 30 et 60 jours de vue à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
17 oct 50, rue du Camp.

BANQUE du Commerce de la Nelle-Orléans, 16 août 1839—Cette banque achète des traites sur Londres et Paris. G. O. HALL,
caissier.

HUILE de spermaceti—2,000 gallons et 20 barils huile de tanneurs à vendre par
ROBT. W. WHITE,
17 oct 40, rue Poydras.

FROMAGES de Hollande—23 douzaines fromages nouveaux; en débarquement et à vendre par
LOREILHE & VALETON,

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans—L'État de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: attendu que Victor David de cette ville ayant acheté à une vente faite par le Sherif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 29ème jour d'Août de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Sherif susdit le 12ème, jour d'Août de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 22ème jour de juin de l'année 1839, dans l'affaire de Norbert Soulié, représenté par Albin Soulié vs. James McPherson, no. 11,911 du Docket de cette Cour, à laquelle vente, ledit Victor David s'est rendu acquéreur pour le prix de $3,100 comptant.

Description de la Propriété d'après le transfer Judiciaire.

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la ville de la Nlle. Orléans, entre les rues St. Jean et St. Pierre dans l'îlet compris entre les rues Gravier, St. Pierre, St. Jean et de la Commune, et désigné par le no. 9, sur un plan du dit îlet, dressé par L. Bringier, arpenteur général, de cet État, daté le 5 du février 1835, déposé sous le No. 16 dans le livre des plans de Felix Grima, notaire, le dit lot mesurant 31 pieds, 11 pouces, et 6 lignes de profondeur, entre des lignes parallèles; (le tout mesure américaine); ensemble les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et aussi 30 actions du défendeur dans le fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 21 septembre 1839. ARMAND PITOT,
25sept—3t 3j. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans—L'État de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que Cordeviolle & Lacroix de cette ville ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 15ème jour d'avril de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le 6ème, jour de avril, de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 23 de février de l'année 1839, dans l'affaire de James N. Morison vs. Samuel Bell, No. 11580 du Docket de cette Cour, à laquelle vente les dits Cordeviolle & Lacroix se sont rendus acquéreurs pour le prix de 6,300 piastres comptant.

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire.

Deux lots de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent; les dits lots situés dans le faubourg Delord et contigus l'un à l'autre, et désignés par les Nos. 16 et 17 sur un plan tiré par Richard Delaidd, ingénieur et déposé dans le greffe de Felix Grima, notaire, successeur de G. R. Stringer, ex-notaire; les dits lots ayant, mesure anglaise, chacun 25 pieds de face à la rue Carondelet, et 25 pieds de face dans le fond, à une allée de 20 pieds de largeur, sur une profondeur de 158 pieds.

Bureau du greffier, Nlle-Orleans le 20 septembre 1839. ARMAND PITOT, greffier.
25 septembre—3—25, 5 et 25 oc.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—L'État de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, Salut:—Attendu que A. J. Fallon James Williamson et Nicholas Hoey, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, se sont adressé au greffe de cette cour où ladite vente fut enregistrée le vingt sixième jour de juillet de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'État de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'État de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le deuxième jour de juillet de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 29me jour d'avril de l'année 1839, dans l'affaire de Philip Maher contre Maurice Cannon, no. 296 du docket de cette cour, à laquelle vente A. J. Fallon James Williamson et Nicholas Hoey se sont rendus acquéreurs pour le prix de $3000 payables dans douze mois

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire, savoir,

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Annonciation et dans cette partie de cette ville dans l'îlet compris entre les rues de la Vieille Levée, Celeste, Religieuses et Nonnes, désignés sous les numéros trois, quatre et cinq: les dits terrains étant contigus, et mesurant chacun vingt cinq pieds de face sur la rue de la Vieille Levée sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, d'après un plan tiré par ordre de la ville le 19 avril 1832 et annexé à un acte passé devant William Christy, notaire public le 23 février 1832.

Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, le vingt sixième jour de septembre l'an de notre seigneur 1839.
30 sept—3 ED. GARDERE.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Alfred Walley vs. ses créanciers—Les créanciers d'Alfred Walley sont par ces présentes notifiés de se trouver en cour, samedi le 9 novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le dit Walley ne pourrait pas du bénéfice des lois passées pour le soulagement des débiteurs insolvables sous arrestation. S. H. Lewis, Esq. est nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

Par ordre de la cour, ce 11 oct 1839.
12 oct—2je P. LE BLANC, dép. gref

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour commerciale de la Nlle Orléans—No. 1109—Joseph Webber, Jr. vs. ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire a été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu au bureau de William Young Lewis, Esq. not. pub. le quatrième jour de novembre 1839, à 10 heures a. m. afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue. [illegible] Preaux, esq. est nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

Nlle-Orléans, bureau du greffier, 1er octobre 1839.
2 oct—3 en 30j ED. GARDERE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12012—Ant. M. de Miranda vs. ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu au bureau de Louis T. Caire, Esq. not. publ. lundi le onzième jour de novembre prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses propriétés est suspendue; et il est plus ordonné que Charles N. Delery, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour
Bureau du greffier 9 octobre 1839.
A. M. GUYOL,
10 oct—3 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge—8 octobre 1839—no. 12036—François Fisk *alias* Fils vs. ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette cause, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu au bureau de Jh. Cuvillier, Esq. not. pub. mardi le 12 novembre prochain à 10 heures, a. m. afin de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue.

Par ordre de la cour.
Bureau du greffier, Nelle Orléans, 8 octobre 1839.
10 oct—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nelle Orléans—No. 702—Rees & D'Lange vs. leur créanciers—En conformité à un ordre de la cour de ce jour, les créanciers de Rees et D'Langesont notifiés qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu pardevant Jos. B. Mark, not. pub. le 18me jour de novembre à 10 heures du matin, afin de nommer un nouveau syndic et décharger l'autre syndic aussitôt qu'il aura remis ses comptes au syndic élu.

Témoin, l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, ce quatorzième jour d'octobre, A. D. 1839.
16 oct—3 en 30j ED. GARDERE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Bernard—Cour de Paroisse—Succession de Gilles Badin—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par Geronimo Gelpi, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
Paroisse St. Bernard, le 12 octobre 1839.
17 oct—3 en 10j. OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 18,789.—Nelson Desbrosses h. c. l. r. c. ses créanciers, pour un atterrissement—Les créanciers du pétitionnaire sont notifiés de se trouver au bureau de Carlisle Pollock, not. pub., samedi le 2me, jour de novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération la demande dudit pétitionnaire pour un attermoiement; et en attendant, toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 16ème jour d'octobre 1839.
19oct—3en10j G. W. LEWIS, dép. greffier.

SUCCESSION du Dr. A. Hedland—Les personnes qui doivent à la succession du Dr. Hedland sont priées de venir régler dans le plus bref délai, et celles à qui il est dû sont également requises de présenter leur compte.

17o—3 AD. LORNE, ex. test.
27, rue de Chartres.

AVIS—La société existant sous la raison de ULYSS PEHAU & Co, est dissoute d'un commun accord à compter de ce jour. Ulys Pehau reste seul chargé de la liquidation des affaires. Nouvelle Orléans, 21 oct 1839. U. PEHAU,
22 oct—1 P. ROE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MR. E. FLORIAN, marchand tailleur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'il a transporté son magasin de la rue St. Pierre à la rue Chartres, No. 162, entre les rues Toulouse et Saint Pierre.

Il vient aussi de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment de Casimirs et Draps fins; Aussi—Vestes de toute qualités à vendre.
22 oct—3

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU GAZ.
Département du Gaz, 21 oct. 1839.

CHARBON DESULPHURE ET CHARBON.

LE prix du charbon désulphuré est fixé pour l'année prochaine à cinquante cents par baril, pris au département du Gaz, et l'on en prend 100 barils il sera transporté exempt de frais.

Le charbon désulphuré étant facile à allumer et exempt de toute odeur ou fumée rend son usage très économiques et agréable aux familles.

Le charbon sera fourni aux pratiques aux prix accoutumés.

Les commandes seront reçues au bureau du gaz, Bank Alley.
22 oct E. W. WELLS, Sect.

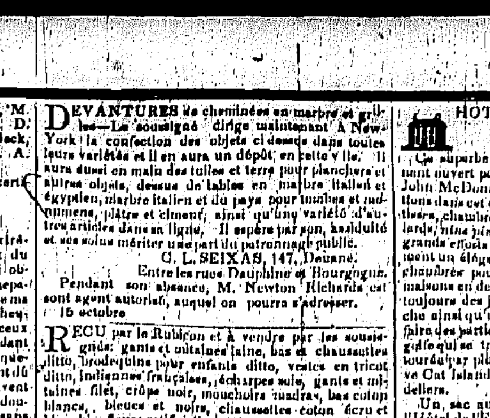

AU DOCTEUR MAGNIN, Inventeur du Cordial de Lucine ou Élixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver nos effets et vous donner l'honneur qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la *prostration des fonctions productives* et la *stérilité naturelle* et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de matière vénéneuse: enfin c'est une des plus belles découvertes médical de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, à monsieur, vos obéissans serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain! Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certitude avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une descause qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature vénéneuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces viriles d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfans. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le *Cordial de Lucine*.

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $4 la bouteille. 14m—6m

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages un très-bel assortiment de marchandises confectionnées dans le dernier genre de Paris, pour l'hiver, comme suit:

Paletots en draps superfin, ouatté, couleurs assorties; ditto en casimir do do; ditto en velour; ditto en cotonade; levites de chasse drap superfin, ouatté, couleurs assorties, ditto do do 2de qualité do do do; ditto do en casimir do; ditto en velours; ditto do en beaver cloth, bleu et vert; surtouts en drap superfin, ouatté, couleurs assorties; ditto do 2de qualité do, ditto en (beaver) do bleu et vert; ditto en poil d'ours do; blouses en velours; ditto en cotonade; levites superfines drap noir Sedan; ditto do amelie do, ditto do do do Lit. de vin de; ditto do do vert souvenir do; ditto do do ourilla do; habits superfins drap noir do ditto do do couleurs assorties; habits vestes à la quaquers, couleurs assorties; gilets ronds en drap fin bleu et maron; do do satinet gris de fer et bleu; manteaux en drap très beau; ditto en poil de chèvre; ditto en drap pour dames; robes de chambre en mérinos ouatées; pantalons casimir de fantaisie couleurs assorties; ditto do noir Sedan; ditto do do cuivre de l'Inde; ditto de satinet Sedan; ditto en cotonade de toutes qualités; gilets de dessous matelassé croisée; do do velour de soie do; do do drap noir Sedan do do do do, fantaisies couleurs assorties; do do en mérinos rouge à petites fleurs; do do do couleurs assorties; cravattes en satin noir; ditto do do de fantaisie; ditto do satin broché; ditto do mérinos rouge, bleu, maron, cols en satin rosette; do do do unis; do en satin et bombazine pliées; do do et velour en forme de cravattes; bretelles très fines en soie, élastiques, ditto do do en coton; do couleurs assorties; ditto do coton blanc, gants en thibet couleurs assorties; do à peau glacés; foulards de diverses qualités; mouchoirs en batiste brodé; ditto do do en couleur; un très bel assortiment de belles chemises en soie, très fines, unies et à jabots, ditto en couleur; chemises de dessous mérinos, tricot, en diverses qualités, ditto do coton blanc, tricot, assorties; ditto do do écru do; ditto do en soie do; ditto do, do velours; ditto do do en molleton; caleçons en mérinos, tricot de diverses qualités, ditto coton tricot bleu assortie; ditto do do écru do; ditto do en soie do; ditto en flanelle, ditto do en molston; 1/2 bas en laine blanche et grise unis; ditto do do à côte; ditto do en coton blanc assortis; ditto do écru do, ditto do en soie; parapluies en gros de Naples de 32, 34 et 36 pouces; do en gingham, couleurs assorties; cannes en jonc à épée montées en or; ditto do plombées; ditto en baleine de rose et de fer montées en or et argent; ditto en fer; un grand assortiment de chapeaux de toutes qualités et d'une forme nouvelle. Habillements pour enfants: paletots en drap, ouatté, couleurs assorties; surtouts do do do; levites fines drap couleurs assorties; habits drap noir, maron et bleu; pantalons en casimir à côte, unis couleurs assorties; ditto en satinet; gilets ronds à drap maron et bleu; do do en satin noir; do do en satin de fantaisie; bretelles en gomme élastique et coton; chapeaux de soie et de feutre, de diverses formes. Le tout à des prix toujours très modérés. MANL. BLASCO & Co.
rue de Chartres, No. 69,
22 oct Entre Bienville et Conti.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

LES actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un huitième paiement de dix piastres par action le 11 Novembre prochain ou avant
Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1839.
Par ordre de la Direction.
17 oct WILLIAM FURST, Secrétaire.

LE soussigné offre en vente à des prix raisonnables les articles suivans, en magasin:

100 barils poisson de Manhattan; 2,500 gallons huile de spermaceti, pressée en automne; 1500 do do en hiver; 20 barils huile de tanneurs; 50 barils ciment romain; 100 barils ciment hydraulique; 100 barils chaux préparée, article nouveau; 250 rouleaux cordage de manille et cables; 20 barils riz; 180 paquets thé poudre à canon, impérial, hyson, young hyson et orange peco; 50 sacs poivre de Sumatra; 75 boîtes liqueurs assorties; 100 do cidre de champagne, 200 do sirop de limon; 50 barils genièvre américain; 10 quart pipes eau de vie do; 50 boîtes eau de vie de cerises de Copenhague; 40,000 cigares espagnols; liqueurs en cottes, barillets et barils; bitter de vin et Stoughton, &c. &c. J. B. BAILEY,
21 oct 14, rue Bienville.

LES soussignés offrent en vente les articles suivants: 103 boucauts tabac du Missouri; 26 do ligne de do; 650 rouleaux corde du Missouri; 275 pièces toile d'emballage du Kentucky; 600 livres ficelle d'emballage; 170 sacs café de Rio; 23 barils vieux whiskey de Monongahela; 30 barils farine superfine; 57 do do mitoyenne; 76 sacs plomb; 960 aunes do; 40 barils porc plantation; 8 barriques plates-côtes; 62 do épaules; 20 demi barils beurr pour familles; 10,000 cigares de la Floride et du Missouri; 30 paquets acier anglaise; 10 boîtes hache; 75 sacs noix noires; 50 barils à mélasse, 4 pipes genièvre; 5 demi pipes eau de vie de cognac; 2 quart barriques et 1 huitièmes vin de Madère; 13 caisses do des Antilles et 36 caisses Sherry pâle.
21 oct BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No 128.

LE DOCTEUR BARELLE de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nelle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et en érésies, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptômes de leurs maladies, et le temps qu'il s'en sont attaqués, etc. ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 23 s—6m.

LOUIS ROBERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15f an

PROPHETIES!!

LOUISIANAIS, amis, concitoyens et amoureux! rappelez-vous ceci et envoyez nous votre billet de $20. Edmund Charles & Co, ont résolu de vendre le billet qui gagnera l'Arcade de la Nouvelle Orléans, à leur bureau fortuné, no. 44, Arcade de Philadelphie. "Les oiseaux d'un même plumage, vous savez, se rassemblent, et soyez persuadé que le billet qui gagnera l'arcade de la Nouvelle Orléans sortira de l'Arcade de Philadelphie. Nous verrons."

Agence de courtage et bureau de commission, no. 44, Arcade de Philadelphie.

Edmund Charles & Co, ayant pris des arrangements avec Messrs. Sylvester & Co. de New York pour la vente des billets de la grande loterie de propriétés foncières et d'actions de banque, situés à la Nlle Orléans recevront des ordres pour l'achat de billets et afin que ceux qui spéculent ne perdent pas l'intérêt de leur argent dans l'intervalle du jour du tirage, Edmund Chs. & Co, prendront de leur commission 5 pour cent, qu'ils déduiront sur les ventes qui auront lieu avant le 1er. juillet et 2 1-2 pour cent depuis cette date jusqu'au 1er. octobre après quoi ils ne feront plus aucune déduction. Leurs correspondants et le public feront bien d'envoyer leurs commandes sans aucun délai. Rapelez-vous que le premier oiseau venu attrappe les vers.

Billets—$20 chaque—Il n'y a point de coupons.

Les ordres pour la campagne, contenant de l'argent pour l'achat de billets seront renvoyés par le retour de la poste. S'adresser à
EDMUND CHARLES & Co.
11 juin 44, Arcade, Philadelphie.

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourrait causer l'incendie. Il est aussi autorisé à ajuster et payerla montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné. JOEL SMALL,
22m—6m chez Godfrey, Lawrie & Small,
28, Vieille-Levée.

ROULEAUX A FRICTION AMELIORÉES PATENTÉES de T. W. FIELD, manufacturier de roues à hisser, no. 88, Walker st. New York.

Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle. Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangemens pour leur procurer les roues améliorées ci-dessus, à un prix au dessous de celui de l'ancienne invention et qui la surpasse de beaucoup en force et en durabilité.

Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 20 à 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.

L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.

Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours en crédit pour du bon papier.

REFERENCES:
Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Borain & Johnson, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffran, Broadway. 3ja

SAISON DES MALADIES. JAMAIS depuis 1833, cette ville n'a été aussi maladive qu'elle l'est en ce moment, il n'y a presque pas de famille qui ne compte un de ses membres attaqué de la fièvre. Cette maladie ne fait aucune exception, si ce n'est là où l'on fait usage des pillules et du sirop de salsepareille, elles garantissent de la maladie et parle coup qui doit frapper le corps et produire du sûrieux résultats, en un mot on peut s'exempter de la fièvre en prenant une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du *Sirop composé de Salsepareille concentrée, préparé par la vapeur*.

La salsepareille est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brézil, au Mexique et dans la Virginie. Les Américains ont été les premiers à reconnaître les vertus de cette plante, et cette découverte fut appuyée par les ouvrages des plus célèbres médecins ainsi que des naturalistes. Ce sont les Espagnols qui l'ont introduite en Europe.

La grande réputation que cette célèbre médecine a acquise par ses merveilleuses guérisons dans tous les cas auxquels elle est applicable, rend la pratique de faire du charlatanisme indigne d'une médecine dont on connaît par leurs fruits.

Le sirop composé de Salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops fait de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edimburg, et des États-Unis. La vertu extraordinaire de cette préparation l'a fait introduire dans les hôpitaux en Amérique et en Europe, et elle est recommandée par les médecins comme possédant les vertus de la salsepareille au plus haut degré. En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignages de son mérite et de ses vertus sans égales, dans la guérison des maladies énumérées ci-après:

Dr. Valentine Mott,	Dr. David Hosack,
Dr. T. Mitchell,	Dr. W. McNeven,
Dr. R. T. Kissam,	Dr. F. Pascalis,
Dr. Watts,	Dr. Alex. H. Stevens,
Dr. Wright,	Dr. Post,
Dr. Dr. G. Dalafield,	Dr. Francis Birger,
Dr. Physic,	Dr. Chapman,
Dr. Cheesman,	Dr. Jackson,
Dr. Gibson,	Dr. Stillman,
Dr. Hunt,	Dr. Dewey,
Dr. Dr. Hare,	Dr. James,
Dr. Homer,	Dr. Cox,
Dr. R. Rogers,	Dr. David L. Rogers,

Dr. Harris, &c. &c.

Le propriétaire espère que les témoignages ci-dessus suffisent pour prouver son mérite, comme le meilleur purificateur du sang et rénovateur du système qui ait été découvert jusqu'à présent, ainsi que pour les maladies constitutionnelles auxquelles le corps est assujetti et qui prennent leur naissance dans l'impureté du sang ou du fluide animal.

Que personne ne se laisse préjudicier contre cette célèbre médecine et mépriser cet avis: que l'on en fasse usage aussitôt que l'on ressent une douleur, n'importe où elle se trouve; à la tête ou aux pieds, dans le dos ou l'abdomen; qu'elle soit causée par des maux intérieurs ou extérieurs, prenez une bouteille de sirop et les pillules et soyez persuadé que le sang sera éclairci et que le corps recouvrera sa santé.

Rappelez-vous ce que dit l'immortel Bacon: "Il est impossible de calculer de combien la vie de l'homme serait prolongée en employant du temps à autres des médecines purgatives, elles renvoient les tumeurs, créent un nouveau stimulant, conservent les conduits du sang dans un état de pureté et empêchent les humeurs morbides de se mêler à lui. C'est la nature qui se trouve soulagée par les voies qu'elle même s'est pourvue.

Avec une telle autorité devant nous, nous pouvons dire: "Nettoyez et purifiez votre corps." Le principe de la purgation étant reconnu de la plus grande utilité pour la guérison et la prévention des maladies, il est nécessaire de s'assurer qu'elle est la médecine capable de remplir ces objets le plus efficacement. L'expérience de milliers a prouvé que les pillules de salsepareille et le sirop sont un remède certain pour la guérison de toutes espèces de maladies, ayant tous la même origine et provenant de l'impureté du sang.

Ils rétablissent la santé du corps en purifiant et donnant de la vigueur au sang et ses effets ne sont jamais suivis d'inconvéniens. Étant composé entièrement de végétaux, elles n'exposent à aucuns dangers et ses effets sont aussi salutaires que certains. Ces médecines peuvent être administrées aux enfans et aux femmes dans une position critique. Comme médecine purgative elle est sans pareille.

La notice suivante sur LE SIROP CONCENTRE COMPOSE DE SALSEPAREILLE, est tirée du New York Courrier & Enquirer, du 7 courant.

SALSEPAREILLE,—Quoique nous soyons opposé au charlatanisme des médecines patentées du jour, cependant nous sommes induits à appeler l'attention sur une médecine d'une nature différente, à l'instance d'un de nos amis qui en a fait usage avec succès dans sa famille; nous voulons parler du *Sirop concentré composé de Salsepareille*, manufacturé à la Nlle Orléans, par un nouveau procédé chimique à la vapeur. Nous sommes d'autant plus porté à le recommander, vû qu'elle est recommandée par plusieurs médecins notables du Nord, de l'Ouest et du Sud et par presque tous les médecins de la Nouvelle-Orléans qui en ont fait usage dans leur pratique avec un grand succès dans les cas de maladies chroniques et autres affections provenant de l'impureté du sang. Ceci est une preuve de la bonté de cette médecine, puisqu'il est bien reconnu que les médecins ont une aversion pour les médecines de charlatans.

(L'extrait suivant est tiré du *New-York Journal of Commerce*, un des plus anciens et des plus respectables journaux de l'Union.)

Nous croyons qu'il serait difficile de trouver quelqu'un qui méprise plus les charlatans que nous, cependant nous croyons devoir parler favorablement d'une préparation qui a acquise une grande célébrité au Sud et au Nord et qui vient recommandée par les certificats des médecins les plus distingués de New-York, Philadelphie, Boston, Albany, Charleston et de la Nelle-Orléans, et par un grand nombre de personnes des plus respectables des États-Unis qui ont éprouvé ses effets. Nous voulons parler du SIROP CONCENTRÉ COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE, préparé par un nouveau procédé chimique à vapeur. Les propriétaires de cette médecine doivent établir une agence dans cette ville et nous n'avons aucun doute que le caractère qu'elle a déjà acquise la rendra populaire.

[Du New-York Star du 25 juillet.]

Nous appelons l'attention sur l'avis du sirop concentré composé de salsepareille, du laboratoire de la Nlle Orléans inséré dans nos colonnes d'aujourd'hui. Nous sommes informés par les meilleures autorités médicales que cette préparation jouit d'une réputation sans pareille. Au Sud son succès a été immense et partout où l'on en a fait usage, il a rempli l'attente.

Nous avons vu une lithographie exécutée par Stout et Lee d'une guérison remarquable d'une éruption cutanée, toute le corps était couvert d'ulcères et une partie du dessus de la gorge était mangée—Après avoir employé quelques bouteilles de salsepareille le tout a été guéri.

Nous connaissons la préparation de salsepareille manufacturée par un nouveau procédé chimique à vapeur, et ayant fait usage dans notre pratique, nous croyons qu'elle contient tous les principes actifs de la salsepareille sous une forme très concentrée, et comme préparation, nous la considérons comme une des plus utiles de ce pour.

J. W. Sought, M. D.	Alex. B. Jackson M. D.
B. W. North, M. D.	H. W. Graham, M. D.
R. S. Howard, M. D.	R. M. Stone, M. D.
T. V. Benfett, M. D.	J. S. N. Wheeler, M. D.
George Bigelow, M. D.	Wm. Stillman, M. D.
Pettet Harris, M. D.	Kerney Rogers, M. D.

V. A. Boradaile, M. D.

[Des Drs. French et Channing, médecins à Clinton, comté Oneida.]

Clinton, 8 juillet 1839.

Nous avons fréquemment prescrit la nouvelle préparation chimique de salsepareille, préparée par un nouveau procédé à vapeur et nous avons invariablement reconnu ses effets dans tous les cas où elle est applicable.

Nous avons une connaissance étendue de cet article et nous le garantissons comme un des meilleurs en usage.

WM. S. FRENCH, M. D.
EDWARD CHANNING M. D.
Nelle Orléans, 17 mai 1839.

Au propriétaire—Cher monsieur: j'ai employé votre préparation de salsepareille et vos pillules dans des cas de rhumatisme chronique avec le plus grand succès.
Je suis &c. &c.
HENRY CALLURE, M. D.
Nouvelle Orléans, le 20 juin 1839.

Au propriétaire du sirop de salsepareille et des pillules—Monsieur; mon enfant maintenant âgé de 3 ans a été affligé d'une tumeur scrofuleuse depuis l'âge de 3 mois; depuis environ un mois que j'ai commencé à employer votre salsepareille préparée à la vapeur, j'ai le plaisir de vous annoncer que sa santé se rétablit et que les marques extérieures de la maladie ont disparut
Je suis &c. &c.
G. B. WHITEMORE.

(Extrait d'une lettre reçue du Dr. R. S. Walton, médecin savant et respectable dans les États du Sud.)
Mobile, 30 juillet 1839.

Au Propriétaire—Cher Monsieur: Je suis presque dépourvu de salsepareille, et je vous prie de m'envoyer trois bouteilles ainsi que trois douzaines de boîtes de pillules. Envoyez les à bord du steamboat, adressées aux soins de Messieurs Storin & Hastin, 63, rue Dauphine. J'ai fréquemment prescrit votre sirop de salsepareille dans des maladies chroniques, surtout dans les cas de scrofule et affections cutanées et l'en ai toujours obtenu d'heureux résultats. Je l'ai aussi administré avec avantage dans des cas de syphilis et de débilité chronique; je crois que c'est la meilleure préparation de salsepareille en usage.
J'ai l'honneur d'être &c.
R. S. WALTON.

[Extrait d'une lettre reçue du Docteur Warren de Natchez—Le 21 août 1839]

Cher Monsieur,—J'ai fait usage dans ma pratique pendant ces dernières années de votre sirop concentré composé de salsepareille à ma grande satisfaction et au soulagement de mes malades. Je n'hésite point à déclarer que je considère cette préparation comme une des plus utiles dans les cas où la salsepareille est applicable. Je suis, &c.
BENJAMIN WARREN.

(Du Pensylvanian Enquirer, du 13 mai 1839.)

Salsepareille.—Les vertus de cette plante, comme purificateur du système humain, particulièrement du sang, ont été depuis long-temps reconnues. Le témoignage de la profession médicale est presque unanime sur ce point; la simple question est de savoir quelle est la meilleure préparation pour la mettre en usage. Le collège de pharmacie et les médecins prouvent ce fait: la préparation du sirop concentré composé salsepareille, préparé par un nouveau procédé chimique à vapeur, par un savant chimiste, a atteint le but désiré. Ceux qui emploient les médecines pour purifier le sang trouveront cette composition une des meilleures. Nous parlons par expérience, ayant fait usage de trois bouteilles.

(Du Boston Daily Courier et Advertiser.)

Le sirop concentré composé de salsepareille se trouve annoncé dans notre journal. Il jouit de la plus grande réputation dans les États-Unis comme purificateur du sang; les meilleurs médecins le recommande. Que personne ne se plaigne de l'impureté du sang lorsqu'ils peuvent se guérir en employant quelques bouteilles de cette excellente médecine. Il n'est nécessaire que le sang soit pur pour conserver la santé.

[Du Baltimore Express.]

Nous appelons l'attention de nos lecteurs à l'annonce du sirop concentré, composé de Salsepareille. Cette médecine vient d'être introduite en cette ville. Les nombreux certificats qui y sont joints le feront mieux connaître que ce que nous pourrions dire.

[Du Philadelphie Journal.]

Le sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur, guérit toutes les maladies du sang et presque tous les maux inhérents au corps humain. Cette médecine est recommandée par les membres de la faculté. Un jeune homme à notre bureau recommande ainsi cette médecine; en ayant employé deux bouteilles.

[Du Charleston Enquirer.]

Sirop concentré composé de salsepareille, préparé par la vapeur. Il paraît que cet article fait de grands miracles au Sud et le caractère des recommandations qui l'accompagne nous garantissent qu'il n'est une des meilleures médecines pour l'impureté du sang. Nous connaissons plusieurs médecins qui ont recommandé ce remède et nous sommes persuadés qu'ils ne l'auraient pas fait avant de connaître son mérite. Chaque famille devrait se procurer une bouteille de ce remède, et par là elles conserveraient leurs santés et épargneront au moins trois fois la somme qu'elles auraient payé au médecin. Achetez la santé là où vous pouvez l'avoir à meilleur marché.

[De la Faculté du Collège médical d'Albany, 24 sept. 1839.]

Nous avons été témoins des bons effets du sirop concentré, composé de salsepareille, préparé par la vapeur, et nous nous faisons un plaisir de le recommander au public comme une des meilleures préparations pour la purification du sang et la guérison des maladies scrofuleuses. Alfred Marino, M. D. Président et professeur de chirurgie, Daniel M. Ross, M. D.—professeur de la médecine théorique et pratique; Ephraim Emerson, M. D. professeur de chimie et d'histoire naturelle; J. H. Armstrong, M. D. professeur d'anatomie; D. McLaughlin, M. D. professeur de matière médicale et thérapeutique; R. D. Belford, M. D. professeur d'obstétrique; Abraham Lee, M. D. professeur de l'institution de médecine et A. Beck, M. D. professeur de jurisprudence médicale. A. Clark, régistraire.

Les cas ci-dessus est très intéressant et le certificat en est vrai. J. S. DUCY, M. D.

AU PUBLIC.
Nouvelle-Orléans, 4 Juillet 1839.

A la demande du Dr. Duvy, auquel je suis extrêmement obligé, je mets avec plaisir, sous les yeux du public un certificat des heureux résultats que j'ai obtenu en faisant usage du Sirop Concentré de Salsepareille Composé, préparé par la vapeur. Apart de ma gratitude pour le bienfait que j'en ai reçu, je suis heureux de publier ce certificat pour le bénéfice de ceux qui seraient affligés de la même maladie. Pendant trois ou quatre années j'étais sujet à aux yeux; quelquefois je ne pouvais pas voir sans lunettes et même point du tout. J'éprouvais aussi de grandes douleurs. Souvent j'étais complètement aveugle et tourmenté par des douleurs excessives. J'ai employé tous les remèdes sans pouvoir obtenir de soulagement. Je m'étais même résigné à terminer ma carrière dans le désespoir et l'obscurité, mais heureusement mes craintes sont dissipées. Je fus sollicité d'essayer le Sirop Concentré de Salsepareille composé, préparé par la vapeur et je suis convaincu que cette médecine est aussi bonne qu'on l'a dit; il n'y a pas à en douter. J'en ai pris plusieurs bouteilles et mes yeux se guérissent très vite; ils sont meilleurs qu'ils n'ont été depuis trois ans et j'espère être guéri radicalement. Ce document est publié dans l'espoir qu'il sera utile à ceux qui sont affligés de la même maladie.

ALBERT W. BARKER.

Faites attention!—Le public est prévenu qu'une fraude des plus audacieuses a été commise par quelques méchants inconnus à Augusta Georgie; nous voulons parler d'une imitation de cette médecine populaire, le sirop concentré composé de salsepareille, si bien reconnu pour la plus grande découverte du moyen âge. Nous leur annonçons que le seul lieu où se trouve le véritable sirop dans les États du Sud est au no. 96, rue de la Douane.

Rappelez-vous seulement au No. 96, rue de la Douane.

Des directions en français, anglais et espagnol accompagnent chaque bouteille. 28 sept—1m

ASPHALTE DE SEYSSEL.

LE soussigné seul agent à la Nelle-Orléans de la compagnie des mines d'asphalte de Seyssel a l'avantage de prévenir MM. les propriétaires et entrepreneurs, qu'il pourra désormais d'après son contrat et les arrangemens qu'il a pris avec la susdite compagnie suffire aux demandes qui lui seront adressées, quelqu'en soit la quantité.

Cet asphalte (qui est déjà bien connu ici) est une matière minérale, qui résiste tellement à l'air, au froid au soleil et à l'eau, qu'il ne peut en être pénétré et au fido de s'endommager avec le temps, n'en devient que plus incorruptible. Son emploi qui peut être produit à l'infini, sert principalement, aux planchers de magasin, cours, cuisines, écuries, banquettes, terrasses, intérieure de maison, soubassements d'appartemens (voir ceux exécutés à la Banque des Améliorations); et c'est un véritable ciment naturel, très propre à goudronner le bois, joindre les pierres, le marbre ou toute autre matière exposée à l'eau. Sa préparation des plus simples, est à la portée de tout le monde, puisqu'elle ne consiste qu'à mêler à la matière une certaine quantité de goudron et de sable.

Il est à remarquer, que cet asphalte venant, après de longues années, à être relevé, se laisse refondre et n'en devient par cette nouvelle cuite, que plus fin et plus fort, et qu'il préserve éternellement de toute corruption la dose de goudron qui y a été mêlée, car c'est ce même asphalte qui sert à la conservation des momies et autres corps qui sont certainement beaucoup plus sujets à la putréfaction que le susdit goudron.

En France le gouvernement a fait couvrir toutes les voûtes des casernes, les terrasses et les chambres des soldats, aux forts détachés de Lyon, à Vincenne, à Besançon, à Douai, des travaux du même genre y ont été faits et tous avec grand succès. Plusieurs hôpitaux, l'hôtel des Invalides et notamment la place de la Concorde à Paris, ont été couverte avec cette matière. En ce moment l'agent à New-York, de la même compagnie de Seyssel, est occupé à couvrir les fortifications de l'île du gouverneur, ainsi que le fort Williams. Aussi nul doute que ce ciment naturel ne soit recherché par toutes les personnes qui dirigent des constructions dans ce pays, qui connaissent tant d'avoir à besoin de l'application de l'asphalte. A. HUBERT,

Agent de la compagnie des mines d'asphalte de Seyssel,
28 sept 185, rue Bourbon.

A l'adresse ci-dessus on demande des ouvriers pour travailler l'*Asphalte*.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
1,000 barriques vin de Marseille des marques Bergasse, Bethfort Grousset et Logier.
100 Barriques vin vieux de Bordeaux, Pauillac, St Julien et Talence,
150 do vin ordinaire de Montferrant et St. Estèphe.
50 barils vin blanc, Sauterne, Grave et Barsac.
10 do vin d'Oporto,
50 do vin imitation d'Oporto,
50 demi-pipes cognac 4ème. preuve,
40 quarts do do do
10 demi-pipes champagne brandy,
20 quarts do do do
35 huitièmes do de 20 gallons chaque,
30 pipes genièvre de Hollande d'importations directes.
40 pipes et demi-pipes Ténériffe de récente importation,
75 quarts do do do
10 demi-pipes madère de Sicile do
50 barils Malaga sec do
30 do Malaga de Marseille do
25 barils vinaigre de Bordeaux do
25 caisses do par 12 bouteilles chaque
200 gallons vin doux de Malvoisie en qualité très supérieure,
300 do Madère très vieux et de première marque d'importation,
1,000 paniers bouteilles française,
500 milliers bouchons en sacs de 500 et de 1,000 (avec quelques balles de 15 m. chaque,
1,000 caisse vin ordinaire des marques St. Estèphe et St. Julien Médoc, ayant droit au Drawback,
250 caisses vin véritable Haut-Brion, la mission de l'année 1837,
200 do vin de chateau Latour, Gruau Larose et Branne Mouton, également très supérieurs,
50 caisses vin de Sauterne en demi bouteilles d'un grand cru,
100 do de 12 bouteilles do
100 do Muscat Frontignan,
100 do Lunel,
100 do raisins MR marque Loring.
200 1/2 do do do do
100 1/4 do do do do
100 caisses savon,
100 do blanc de baleine assorties en numéro,
100 do et paniers vins de champagne supérieurs,
50 paniers champagne ordinaire à bas prix,
1,000 dame jeannes plates allemandes,
500 do rondes françaises,
Et un assortiment général de comestibles,
CARRIERE DARAN & Co,
6 oct 11 & 15, rue St. Louis.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages et ont déballé dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti un assortiment de marchandises d'automne composé des articles suivants:

Indiennes françaises à 4, 5 et 6 en l'aune,
Ditto anglaise et américaine,
Mousseline de laine en couleur et noire,
Mérinos anglais et français,
Bombazine, bombazette et circassienne,
Satins de l'Inde,
Satinets et Jeans,
Perkale en couleur,
Toile à draps,
Dispar fin et ordinaire,
Flanelle blanche, rouge, verte en croisé et uni,
Coton blanc de tout prix,
Coton écru uni et croisé,
Flanelle coton,
Bas de coton blancs, bleus et gris,
1/2 do écrus et blancs,
Chaussons de laine pour hommes et enfans,
Bas de filoselle noire,
Ditto soie blanche et noire,
Vestes peluche grise,
Chemises de peau en laine et en coton,
Caleçons tricot et coton unis,
Jupons laine do,
Mitaines do,
Brassières en cachemire pour dames et pour enfans,
Laine à broder,
Couvertes de laine,
Courtepointes piqués de toutes grandeurs,
do pour enfans,
Mouchoirs batiste unis et brodés,
do en coton, madras, et imitation do,
Foulards et cravates de soie d'Italie et satin,
Châles cachemire, thibet et tartans,
Toile de Paris très fine;
Chemises de toile et jaconas imprimé,
Gants de peau et en soie,
Bretelles gomme élastique et coton,
Batiste de fil et de coton,
Coton à coudre, galon français et allemand,
Parapluies 28, 30 et 34 pouces,
Toutes ces marchandises sont en très belle qualité et nous les vendrons à de très bas prix.
E. LEFF[illegible] Et Frère,
7 oct Encoignure des rues [illegible] Chartres et Conti.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER — DUVIVIER WOODLIEF & Co. ont reçu par les derniers arrivage de Boston et New-York, un grand assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, qui joint à leur fonds, comprend les articles suivants:

50 balles coton de Lowell, écru 7/8 et 4/4; 25 do do d'Apleton à draps et à chemises; 10 do do croisé de Suffolk; 15 caisses do blanc à chemises; 10 do kerseys de Silver Spring, pour l'usage de plantations; 15 do de Warwick do do; 5 do do Monmouth do do; 7 do do Greenville do do; 10 do do à carreaux et Lynseys unis do; 15 do domestics à carreaux et rayés; 5 do cotonnade de goût; 7 balles coutil à matelas en fil et en coton; 5 do flanelle blanche de Rogers; 5 do balze et gros drap vert; 15 do couvertures françaises de Grenier; 3 do do 11/4 et 12/4 brodées; 4 caisses courte pointes de Marseilles; 5 do mousseline à rideaux damassés et brodées; 5 do indiennes rouge française à rideaux, unie et croisée; 5 do thibet merinos français de toutes les couleurs; 5 do do anglais; 7 do indiennes françaises nouveaux desseins; 10 do do anglaises et américaines do do; 5 do toile d'Irlande de toutes les qualités; 4 do do à draps de Barnsly et française; 5 do do bleue de Hatados; 5 do do de Russie à draps et pour serviettes; 5 do do platille; 7 do do à serviettes Birds' eyes et Hucaback; nappes et serviettes damassées; 150 douzaines do à bordure; 20 pièces alépine noire française, ballates, toile de Paris, percales et jaconas, mousselines suisses, soies, foulards, velours, bas, chaussettes, gants, broderies françaises, mouchoirs de poche en batiste et en soie, mouchoirs et châles de fantaisie, franges, épingles anglaises, coton à coudre de Taylor &c. ainsi qu'une grande variété de marchandises sèches et de nouveautés.
7 oct 40, rue de Chartres.

MAGASIN DE SELLERIE.—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établisse de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fonds en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant des articles de toutes descriptions et de toutes qualités, parmi lesquels se trouve les objets suivans:

Selles de dames et demoiselles de toute description.
Do. espagnoles pour hommes do. do.
Do. colombiennes do. do. do.
Do. américaines do. do. do.
Do. anglaises do. do. do.
Do. citoyennes do. do. do.
Do. espagnoles pour enfans do. do.
Do. américaines et pour la course de. do. do.
Brides, martingales, sangles, do. do.
Ceintures, mors, étriers et éperons do. do.
Harnais de carosse et barrouche do. do.
Do. de gigs et à traits do. do.
Do. Jersys, postes et charrettes do. do.
Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.
Verges pour dames et cavaliers do. do.
Do. pour planteurs et carosses do. do.

Selles extra, brides et traits de gigs do. do. colliers et cordeaux pour gigs et carrosses do. do.; colliers communs et d'Écosse; chaînes, crochets et colliers etc bois; brides; cordeaux de charrettes et culasses; rênes, sangles et tissu; garnitures; bordures; harnais, brides, boudriers de cuir; peau de cochon, do. de mouton; do. de caribou et maroquin; sacs de selle de toute description; sacs de tapis de Brussel et Valence; valises; superbes valises en cuir à cadre de fer; cassettes; ceintures à pistolets et pour argent; cuirs d'étriers, &c, &c, &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et ils continueront à recevoir de leurs manufactures du Nord par les paquets et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant toute l'année. Ils ont aussi en main, quelques charrues de fermiers de qualité supérieure et ont pris des arrangemens pour en faire venir un approvisionnement dans le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.
13 juin SMITH, GANTZON & CO.

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—Imprimés anglais et mousselines, platilles et crêas, en magasin et à vendre par
14 oct HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

DEVANTURES de cheminées en marbre et grilles—Le soussigné dirige maintenant à New-York la confection des objets ci-dessus dans toutes leurs variétés et il en aura un dépôt en cette ville. Il aura aussi en main des dalles et terre pour planchers et autres objets, dessus de tables en marbre italien et égyptien, plâtre et ciment; ainsi qu'une variété d'autres articles dans sa ligne, et il espère par son assiduité et ses soins mériter une part du patronage public.
C. L. SEIXAS, 147, Douane.
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Pendant son absence, M. Newton Richards est sont agent autorisé, auquel on pourra s'adresser.
15 octobre

RECU par le Rubicon et à vendre par les soussignés: gants et mitaines laine, bas et chaussettes ditto, brodequins pour enfants ditto, vestes en tricot ditto, indiennes françaises, écharpes soie, gants et mitaines filet, crêpe noir, mouchoirs madras, bas coton blancs, bleues et noirs, chaussettes coton écru et blanchi, fleurs artificielles, colsets cravattes, cannes, parapluies, chapeaux pour hommes, fleurets avec masques et sandales, gants de peau pour homme et pour femme, queues et billes de billard, procédés pour les queues de billard, jeux de domino, de dames et d'échecs, fil français, cordonnet coton blanc, bretelles de tous genres, fusils, carnassières, poires à poudre, sacs à plomb, capsules cannelées fendues, glaces et miroirs, plumaux, parfumerie. Un assortiment de brosses, peignes, tabatières, portefeuilles; des plaques et en acier, anneaux à rideaux, boîtes à barbe, couverts en métal, cuillières à café et autres articles de Paris.
TALAMON FRERES,
17 oct—15 Enc. Chartres et Toulouse.

DR. J. EVANS,
Old Galens Head, no. 12, Peck Slip, New-York.
Une porte au-dessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir: la *syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections mercuriales*, et autres maladies provenant de l'impureté du sang continuent à être pratiquées au dispensatoire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi depuis plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent être guéries en s'adressant au dispensatoire où on leur administrera un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

Les étrangers qui désirent trouver ce bureau doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons, (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place; mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Galens Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.

Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à fonder les consultations très secrètes.

L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou ailleurs.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous ses progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes,
Prix pour une grande boîte $15
" petite do. 10

On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.
JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head dispensary,
11 juin—1a. No. 12, Peck Slip, New-York.

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs en produit de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui parurent jusqu'à ce jour, parmi les divers compositions offertes pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu répondant à leur réputation, et souvent on se croit abusé par la personne qui vous l'a recommandée; et cependant, toutes contiennent plus ou moins des substances propre à l'usage annoncé, la combinaison de ces substances ne peut être altérée par la température.

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employé avec succès en Europe, et conserve sa même vertu sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à désirer depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les mêmes observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint le but qu'il s'est proposé.

En offrant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette comme rafraîchissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.

L'eau d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraîche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver l'souplesse et le rillant des cheveux.

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçus d'excellente pommade du célèbre docteur Dupuytrin, si bien reconnu pour empêcher la chûte des cheveux; pâte Bernier pour blanchir les mains et adoucir la peau; savon et poudre du Dr Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne; eau de vie de Lavande ambrée; eau athénienne dite balsamique; mixture pour teindre les cheveux; extrait d'odeur pour le mouchoir; eau pour les fumeurs; pastilles de sérail pour parfumer les appartemens; encre à marquer le linge; eau à détacher; assortiment de savon d'avel ne, mousseux d'Arrongine; do à la neige pour les bains; blanc et rouge pour la peau; véritable poudre de riz et de patate.

Savons de toilette imitant parfaitement les fruits; huile antique, assorties d'odeur; glaces assorties pour la barbe, peignes et glaces, mignature; peignes fins en ivoire et buit dit à refaire, dit écaille, dit à papillottes, modèles qui n'ont point encore paru; flacons pour mettre des sels pour le voyage; broseries en tous genres; trousses de voyage.

Habillements d'enfans; chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.

Grand choix de gants filets et mitaines pour dames et enfans; évantails; épingles peintes et dorées; bouquets et guirlandes de mariée; souliers satin noire et blanc, dit maroquin couleur; sert tête pour le bain; sac éponge; taffetas gommé pour tabliers de nourrice, bas de fil d'Écosse à jour, brodés et unis; chemises d'hommes, toile, percale, batiste; do. en couleurs pour vendre en gros et en détail; bretelles blanches; vrais fouards de Chine brochés; mouchoirs de batiste pour poche; chapeaux noir et gris pour hommes; chaussettes fil d'Écosse; bas de soie noire et blanche; et autres objets et de toutes sortes.

Tous ces articles ont été reçus par les derniers arrivées 13 jn

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoeas, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus, qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubebes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique, une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland". Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lutère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie."
H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces malades.

Londres 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 126

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE EN FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Écriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 1 m.

GRILLES DE CUISINE PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus—Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.
GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. B. Buckner.

13 a

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'État de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er. janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms, seront imprimés sur les quel leur plantation est connue, pourvu que ceux qui sont assez grandes pour l'admettre, et ceux où on ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et on trouvera ces noms dans la marge de la carte à leurs chiffres correspondants. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées; ce qui lui donnera une apparence pittoresque.
JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Laurenche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement, 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendoerffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.
17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

DEPOT de Marbre et de Granite, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

Constamment en main, seuils de porte, marches, tables pour l'eau, cadres de fenêtres, linteaux, &c., qui seront posés à ordre et sous le plus court délai. Des ordres pour devanture de magasins, maisons privées, tombeaux, monuments et généralement tout ce qui sert à l'érection des bâtisses seront envoyés aux meilleures carrières, promptement remplis et travaillés selon le dernier goût [illegible] prix raisonnables.
5 août NEWTON RICHARDS.

HOTEL DE NEW BRIGHTON.
PASSE CHRISTIAN, Miss.

CE superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement, on y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à dîner, salle de bal, chambre de billards, *nine pin alleys*, écuries et maisons de bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des jolies chaloupes voilières ou pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquels se trouve Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandeliers.

Un sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hôtel de l'Exchange, N. O. auquel l'on portera attention. McDONNELL & WATERMAN,
11 jn Hôtel de l'Exchange.

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE.—Le soussigné est autorisé à offrir en vente le MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant au juge Hitchcock, situé au bas de la cité de la Mobile.

Ce moulin a deux scies et une machine à blanchir bois entièrement neuve. L'on suppose que c'est le meilleur moulin qui ait été bâti dans le Sud, étant bâti d'après les plus récens modèles. Les deux scies peuvent faire de 6 à 8000 pieds de bois par jour. La bâtisse est substantielle et couverte en ardoises. La machine à blanchir est de la manufacture de Hoskins & Hutton, patentées. Le droit de patente pour le comté de la Mobile sera vendu avec le moulin si l'acquéreur le désire. La machine peut blanchir de 5 à 8000 pieds de bois par jour. Le lot sur lequel le moulin est bâti a 105 pieds de face sur la rivière et s'étend en arrière jusqu'à la rue Hitchcock, traversant la rue Water, distance d'environ 451 pieds et a droit au rivage qui est en face. Les rivières au-dessus de la Mobile fournissent du cyprès en quantité et tout ce que le moulin peut faire est bientôt vendu.

Le moulin et la machine à blanchir sont tenues en bon état et si les affaires sont bien conduites il rapportera un bénéfice net de $25,000 par année.

Les conditions de la vente seront un quart comptant; la balance sera payée en parties égales dans 1, 2, 3, 4 et 5 ans; les billets porteront l'intérêt légal de l'État de l'Alabama.

Aussi 12 ou 15 bon nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.
21jn GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage ou peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de six appareils qu'il a faits confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL.
20 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Mme GICQUEL ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livre de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

LES soussignés ont formé une maison de commission sur cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
nov 26, rue Bienville

WOOD & SIMMONS, No. 60, rue des Magasins, offrent en vente les marchandises suivantes—800 boîtes savon; 200 boîtes amidon; 500 baquets saumon; 100 caisses sirop de limon, 500 dame jeannes de gallon et 1-2 do; 100 rouleaux corde, 200 paniers champagne; 200 barils ciment hydraulique; 50 caisses marinades; 60 caisses vin Barsac; 100 demi et quart pipes vin de Madère supérieur; 53 barils et demi eau de vie de pêche; 50 quart pipes eau de vie du pays; 20 demi pipes eau de vie de Cognac, marquer Otard, Dupuy & Co; 10 pipes genièvre de Hollande; 40 quart pipes vin de Port, 10 demi pipes Sherry, et Madère; 40 barils huile de tanneurs; 6 demi pipes huile de lin, &c. 15 oct

CUGULLU, LAPEYRE & co. offrent en vente—4 000 boîtes raisins M. R. de Malaga,
400 do. citrons de Malaga,
200 tambours figues de do.
200 paniers do do.
200 barriques vin rouge d'Espagne,
20 barils vin Malaga sec,
100 boîtes sucre blanc de la Havane,
100 sacs café de Rio,
60 do. do. de la Havane,
600,000 cigares de différentes qualités. 14o

AVIS—La société qui a existé en cette ville sous le nom de "RANDAL & JAMES CURELL" est dissoute en conséquence de la mort de ce dernier. Le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation. RANDALL CURRELL,
4 oct Associé survivant.

BAS de coton en fil; flanelles, draps anglais; châles de laine et de coton, châles rouges turques; mouchoirs imitation madras, veste de soie; cravattes en soie noire et de couleur; gants de laine; dentelle de fil; mérinos en magasin et à vendre par
14 oct HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

DURAND & Co.,
GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUES,
No. 26, Wall street, New York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des États-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banques, est, ils espèrent, une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, constituée expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 20 années pour la confection de cet objet, et est un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 4 billets,	$500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	250
Impression par 1000,	25
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour fret, avec coupons, traites, &c, exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle-Orléans.
19m—1pa, fin

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

CETTE compagnie désire louer de vingt à trente nègres, forts et sains, pour son moulin à scie situé au bayou La Loutre, près de l'habitation du colonel Proctor. Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, rue Conti, No. 57.
Nouvelle-Orléans, le 6 septembre 1839.
7 sept WILLIAM FURST, secrétaire.

PHARMACIE.
VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public, et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar. Chimiste.
Ville de Lafayette, 12 août 1839
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de draps noirs et divers couleurs pour habit et redingote, satin uni et rayée pour pantalon, étoffes en soie et cachemir pour gilet, qu'il offre à vendre en gros ou en détail à des prix très modiques.
11 sept BEAUCHERY,
Magasin de Mrs. Wiotte et Salfé.

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.
15 a J. DEVOTI.

SOCIETE FORMEE.

JOSEPH A SPRAULE & W E BUCHANAN, se sont aujourd'hui associés pour la transaction des affaires à commission dans cette ville, sous le nom de Spraule et Buchanan. Étant tous deux acclimatés, ils se proposent de rester toujours en ville et se dévouer entièrement aux intérêts de leurs amis qui leur adresseront des consignations.
JOSEPH A SPRAULE,
10 sept W E BUCHANAN,

ANDREWS & BROTHERS,
MARCHANDS À COMMISSION,
No. 50, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans.
J. J. ANDREWS,
Z. ANDREWS,
16 juillet E. L. ANDREW

LEA BUNKER & Co.,
Marchands de produits à Commission,
A Philadelphie.
Référence à MM. J. W. Zacharie & Co.,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,
13m 1a Nouvelle-Orléans.

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Clinton (Mississippi.)
Références à Messrs.
ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT,
} Nouvelle-Orléans.
28 m—6m

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.
E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.
J. J. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.
Nous sollicitons des consignations à nos maisons.
J. J. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans
E. L. ANDREWS, " Mobile.
12 août

RIZ—60 barriques riz en de [illegible] de la goélette W. E. Chester, de Charleston, à vendre par
11a J. A. BARELLI & co. 61 Commune

FARINE—300 barils farine superfine et 100 do mitoyenne, à vendre par
18 oct MAHARD & SIGERSON, 38, N. Levée.

A VENDRE.

LA BRIQUETERIE qui avait été vendue à Mr. Arrogo, et dont la vente n'a pu s'effectuer par cause de la mort de l'acquéreur.

Cette briqueterie est située à la pointe en face de Carrollton, et se compose de deux arpens de face au fleuve, sur 80 de profondeur et cultivable à 60 arpens; ensemble, 30 ESCLAVES petits et grands, tous d'excellens sujets. Les animaux, ustensiles et tout ce qui en dépend,

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Pour de plus amples renseignemens, s'adresser à Messrs. Guinault & Delassus, passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, ou à M. Grenier sur les lieux. 21 août

GOUDRON—500 barillets goudron; 100 barils do, en bon ordre et à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
10 oct 139, Vieux Bassin.

POUR L'INTERIEUR.

BATEAU d'un léger tirant d'eau—Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ARABIAN, capt. N. B. Cook, fera les voyages réguliers comme paquebot entre Indian Village et St. Martinville, partant du Indian Village, tous les jeudi et lundi à 11 heures, a. m. et de St. Martinville tous les mercredi et samedi. Ce bateau a de beaux emménagemens. S'adresser au Indian Village ou à
R. T. LAWRENCE, Nlle-Orléans.

N. B. L'Arabian est bien calculé pour les voyages des Attakapas, ayant une belle et grande chambre et tirant peu d'eau. L'Arabian fera un voyage toutes les semaines aux Opelousas aussitôt que les eaux le permettront. 19sept

MALLE DES ÉTATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemine—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau à toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 18 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine; et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement, à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
28 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas et les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, à partir de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemine tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opelousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux basses—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.
4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
23 avril I. B. COLLA, Agent.

LIGNE JOURNALIÈRE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nelle-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green
Bureau général de Poste	Nashville.
" " "	Mills' Point.
" " "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenn.
7 mai

LIGNES DE PAQUEBOTS

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé chaque part. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans, qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tous 12; ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix.

YAZOO	Capitaine	Trask
MISSISSIPI	"	Beele.
LOUISVILLE	"	Allen.
SARATOGA	"	Hathaway
HUNTSVILLE	"	Eldredge.
SHAKESPEARE	"	Palmer.

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégans pour les passagers; ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Nile capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre en granit, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on n'ait pris au préalable un reconnaissement et que le fret en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES B. HULLEN
21 m 74, rue du Camp

Ligne de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci dessus, les navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagemens, et les navires offrent toute la sécurité pour les marchandises. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	S. Lemist.
CHARLESTON	375	"	D. Eldridge
COLUMBIANA	525	"	G. Barker
CONCORDIA	505	"	Harding

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience, ils ont de vastes emménagemens et les chambres de dames sont bien aménagés. Les personnes sortes d'aménagement pour passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et, la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et il adviendra que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autre part une portion du paquebot tour le retardera. On soll[illegible] s'engagent à prendre des prix très modérés pour leurs marchandises qui y seront expédiées; ils avanceront aussi si on l'exige toutes les dépenses sur les marchandises qui leur seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux soussignés.
JOHN A. MERRITT,
82, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co entre à Boston. 3 nov—4

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine	Miner,
Barque MARY,	"	Nickerson,
" IRAD FERRY, neuf	"	Stevens,
" SOLOMON SALTUS,	"	Latham,
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises, chargées, seront avancés si on le désire. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—a 24, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
[Nouvelle Ligne.]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans,	capt. S. Sears,	599 tons,	27 Nov
Navire Alabama,	capt. C. G. Berry,	474 tons	11 Dec
Navire Arkansas,	capt. E S Denis,	627 "	15 Dec
Navire Saratoga,	capt. W Hathaway,	548 tons	8 Jan
Navire Nashville,	capt D Jackson,	540 "	22 Jan
Navire Kentucky,	capt J Bunker,	639 "	5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississippi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin ni liqueur; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des cassages, soit de verreries, quincailleries, marbre ou granit, cuivre, acier, etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 5juin—a

RECU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.

Livres de Droit.

PAILLET,	POTHIER,
PARDESSUS,	TOULLIER.

de Médecine.

Manuel d'anatomie, de Phrénologie Mérat; dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielles.

Sciences et Arts.

Physique de DESPRETZ et de POUILLET; cours d'agriculture par Raspail; do de construction par Sganzin; do de dessin industriel par Deville Thiry.

Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.

AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et des livres de prières nouveaux. 23jt

VIN, HUILE D'OLIVE ET BOUCHONS:

EN débarquement du brick Everett, de Marseilles, à vendre par le soussigné:
100 barriques vin Bergasse,
150 paniers d'huile, marque Décugis d'Irard,
120 barriques vin Bethfort & Bardol,
100 paniers d'huile, marque Plagnol,
6 balles bouchons fins.

En magasin:
100 paniers bouteilles,
100 caisses salaisins,
75 caisses vin muscat,
50 caisses absynthe,
100 caisses liqueur surfine,
50 caisses vermicelle,
10 caisses macaroni,
20 balles amandes fraîches.
16 sept. L. G. SASSINOT, No. 90 rue St. Louis

AVIS.—RALPH HUBBARD, ci-devant associé de Messrs. Smith, Hubbard & Co. s'étant associé avec Messrs. Smith & Wright de New-York, continuera les affaires de sellier au No. 5, rue de Chartres, sous le nom de
7 sept—1m RALPH HUBBARD & Co